PLU intercommunal
PARIS EST MARNE & BOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5.12.1c. GRILLE PATRIMONIALE

COMMUNE DE CHARENTON-LE-PONT

Établissement Public Territorial
Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023

Modification simplifiée n°1 approuvée le 6 mai 2025

PLU intercommunal
PARIS EST MARNE & BOIS

SOMMAIRE

Pour la commune de Charenton-le-Pont 3
1. Patrimoine bâti protégé au titre du Code de l'urbanisme 3
1.1. Liste des éléments de patrimoine bâti remarquable repérés : 4
2. Patrimoine naturel protégé au titre du Code l'Urbanisme 43
2.1. Liste des éléments de patrimoine naturel remarquable repérés : 44

Pour la commune de Charenton-le-Pont

1. Patrimoine bâti protégé au titre du Code de l'urbanisme

Règle générale :

- Se référer aux dispositions de l'article 12 (Règles relatives aux bâtiments et éléments particuliers protégés et remarqués) des règlements de zone (5-2 à 5-11)

1.1. Liste des éléments de patrimoine bâti remarquable repérés :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	1	P 16	2 rue du Séjour		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade et mur extérieur en pierres apparentes. Garde corp de terrasse en pierre remarquable. Linteaux et toi en débord avec tuiles mécaniques		Se reporter à la règle générale	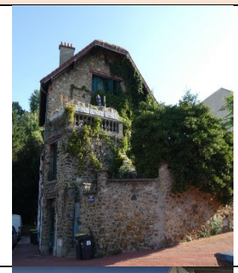
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	2	P 17	3 rue de la Mairie		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire RDC en pierres et étages en briquettes peintes. Linteaux en briquettes et toit en débord.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	3	O 118	9 bis rue de Sully		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en meulières, encadrement des ouvertures en pierres de tailles et enduit. Toitures mansardée en ardoise en zinc avec lucarnes.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	4	O 57	11 bis rue J-B. Marty		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en briquettes peintes. Encadrement des fenêtres et chainage d'angle en pierre de taille. Toiture mansardée en ardoise et zinc avec lucarnes.		Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	5	O 111-113	24-26 rue Gabrielle		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en encadrement en enduit. Linteaux et corniche. Toiture en zinc ou tuiles mécanique avec chien assis.		Se reporter à la règle générale	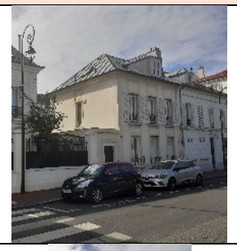
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	6	O 114	28 rue Gabrielle		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Ancienne villa bourgeoise. Façade en enduit avec chainages d'angles en pierre de taille, linteaux et chéneau gravés. Toiture en débord avec tuilage mécanique		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	7	O 107	31 rue Gabrielle		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Ancienne villa bourgeoise (ensemble abimé). Façade en enduit. Intègre une maison de gardien sur rue avec chainages d'angles en pierre de taille, terrasse de toit. Toiture zinc en débord.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	8	O 78	5 rue Labouret		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Ancienne maison bourgeoise, façade parée d'enduit. Tour en pignon. Corniche et chéneau, linteaux en étage. Toiture en tuile.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	9	O 89	15 rue Thiébault		Périmètre MH	Logement collectif. Façade en enduit, avec corniches. Toiture plate.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	10	O 171	3-5 rue Alfred Savouré		Périmètre MH	Logement collectif Façade + mur extérieur unis, en briquettes ocres apparentes. Bâtiment et toiture en « L » avec tuiles mécaniques.		Se reporter à la règle générale	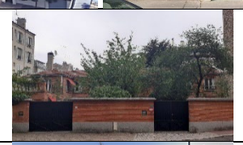
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	11	O 25-24	6-8 rue Alfred Savouré		Périmètre MH	Logement collectif Façade et Encadrement des fenêtres parés d'enduit lisse. Marquise en métal et verre.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	12	O 23-22-21	12-14-16 rue Alfred Savouré		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 12-14 : façades en briquettes apparentes. Linteaux en pierre de tailles et chéneau gravés. Toiture mansardée avec ardoise et lucarne. 16 : Parement mixte pierres apparentes, briquettes, enduits et colombages		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	12-14 : 16 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							avec boiseries en soulignement horizontal des variations de parement. Marquise en bois. Toit en tuilage avec léger débord.			
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	13	M 167	7 bis rue de la Republiqu e		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade et chainage d'angles recouverts d'enduit lisse. Marquise bétonnée toiture en tuilage mécanique.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	14	M 120-141-119-116-115-114	1A-1-3-3 bis villa des Fleurs		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 1A : Implantation sur la parcelle. Façade en crépi et soulignement des ouvertures en briquettes apparentes. 1 : Implantation sur la parcelle. Façade est encadrement des fenêtres en enduit lisse. Chéneau. Marquise en métal et verre. 3 : Façade en crépi. Chéneaux et toiture à 4 pans en tuilage mécanique. 3B : Façade en briquette ocre végétalisée et chainage d'angle en briquettes grise. Marquise en métal et verre. Toiture mansardée avec lucarnes, tuiles en ardoises et zinc.		Se reporter à la règle générale	1A : 1 : 3 : 3B :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	15	M 105-106-107	4-4 bis–5-6 –7 villa des Fleurs		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 4 : Façade en crépi, chainage d'angle et surlignement horizontal des plafonds en enduit lisse. Toiture en tuilage mécanique et léger débord		Se reporter à la règle générale	4 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							4B : Façade et chainage d'angle en pierre de taille. Marquise en béton peinte. Toiture en tuilage mécanique, léger débord et extériorisation des poutres. 5 : Façade épurée en crépi et toiture en zinc. Mur d'enceinte remarquable. 6 : Façade en briquettes rouges apparentes. Chainage d'angle, encadrement des fenêtres et marquage horizontal entre RDC et R+1 en enduit. Marquise en métal et verre. Mur d'enceinte remarquable avec végétalisation. 7 : Implantation sur la parcelle. Façade en crépi et encadrement des fenêtres en enduit lisse. Couverture de toit en zinc.			 4B : 5 : 6 : 7 :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	16	M 108-109-110	8 bis-10-12 villa des Fleurs		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 8B – 10 Mur en crépi. Toitures en tuilage mécanique. Chéneaux. 12 Façade en crépi. Chainage d'angle et marquage horizontaux des plafonds en enduits lisse. Véranda peinte en métal et verre. Grange en façade bois.		<u>Se reporter à la règle générale</u>	8B-10 : 12 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	17	N 71-70-69-68	28-30-32-36 rue du Général Leclerc		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 28 : Enduit lisse en chéneau et encadrement des fenêtres. Façade en pierre de taille. Toit à deux pans avec lucarnes en pignon. Tuiles mécaniques. 30 : Enduit lisse en façade, chainage d'angles, chéneau et encadrement des fenêtres. Toit à deux pans avec lucarnes en pignon. Tuiles mécaniques. 32 : Façade en enduit lisse. Terrasse en R+1. Chéneaux sculptés. Mansarde en ardoise et zinc. 36 : Ancienne maison bourgeoise. Façade en crépi. Chainages d'angle en pierre de taille et extériorisation des plafonds en enduit. Marquise en fer et verre. Toiture principale à deux pans, un court en tuile mécaniques, l'autre long en zinc.		<u>Se reporter à la règle générale</u>	28 : 30 : 32 36 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	18	N 34-35-36	29-31-33 rue du Général Leclerc		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 29 : Façade en crépi. Marquise en bois. Tuilage (toit + marquise) en tuiles plates. Chien assis. Mur extérieur en pierre et meulière apparentes. 31 : Façade et encadrement des fenêtres en enduit lisse. Marquise en métal et verre. Mansarde en ardoise en zinc. Muret extérieur en pierres naturelles apparentes. 33 : Mur extérieur en pierre naturelle et crépi. Toiture mansardée en ardoise et zinc (en rénovationau moment du présent recensement).		Se reporter à la règle générale	29 : 31 : 33 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	19	N 45	43 rue du Général Leclerc		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Gabarit en « L ». Façade en enduit. Chainage d'angles en pierres de taille. Encadrement des fenêtres, un linteau sculpté. Marquise métal et verre étendue en coursive extérieure. Un œil de bœuf. Mansarde en ardoise et zinc.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	20	N 63-62	44-46 rue du Général Leclerc		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 44 : Façade en crépi, marquise en métal et verre. Toiture en un pan, tuilage mécanique et lucarne. 46 : Façade parée d'enduit. Encadrement, chéneau, corniche et encadrement ornementaux. Marquise en métal et verre. Tuilage mécanique.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	21	N 73-72-31	4-6-8 rue Guérin		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 4 : Façade en enduit. Marquise en métal et verre. Encadrement, corniche et chéneau ornementaux. Mansarde en zinc. 6 : Façade en briquettes peintes. Chainage d'angles, linteaux, corniches et chéneaux en enduit. Faîtage ouvragé et tuiles mécaniques. Mur d'enceinte en pierres sculpté, briquette ocre et meulière. 8 : Façade en crépi avec chéneau et encadrement des fenêtres. Mansarde en ardoise, dont ornements. Marquise en métal et verre.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	4 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
										6 : 8 :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	22	N 13	16 rue Guérin		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en crépi. RDC en « avancée » type véranda avec toit-terrasse. Chéneaux et lucarne. Toit à double pans et tuiles mécaniques.		Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	23	M 1	27 rue Guérin		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en enduit. Chaînage d'angle en pierre de taille. Encadrement des fenêtres et corniche. Chéneau ouvragé. Mansarde en ardoise et zinc. Lambrequin en ferronnerie style « art-nouveau ». Marquise en métal et verre.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	24	M 68	2 rue Victor Basch		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Parements de façade mixte et composition asymétrique. Meulières peintes et enduit en RDC, briquettes peintes en R+1. Linteaux sculptés, Porte remarquable et chasse-roues. Mansarde, transformée en baie-vitrée sur deux tiers du linéaire de façade.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	25	M 53	11 rue Victor Basch		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Mur d'enceinte en meulières apparentes avec colonnes en briquettes et ferronneries. Façade en briquettes avec nombreux ornements remarquables, chaînage d'angle en pierres de taille. Corniche simple, chéneau sculpté. Mansarde en ardoise et zinc avec linteaux sculptés. Porte d'entrée à double pans.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	26	N 112-111	3-3 bis rue du Bac		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en enduit, avec chaînages en pierres de taille et encadrement des fenêtres. Toiture en tuiles mécaniques. Portillons extérieurs de qualité en ferronneries et entourés de colonnes sculptées.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	27	N 42	4 rue du Bac		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Gabarit important. Façade en enduit. Tuilage mécanique.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	28	N 16	5 rue des Ormes		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Meulière apparente en entresol. Façade, chaînages et médaillon en enduit. Toiture en zinc à trois pans.		Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	29	N 22	16 rue des Ormes		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade peinte et stries horizontales. Fenêtres de RDC avec arches. Toit plat avec rambarde en béton.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	30	M 38	11 avenue Stinville		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en enduit. Corniches, chéneau, encadrement des fenêtres et chaînage d'angles gravés. Ferronnerie des balcons de croisées remarquable. Toit à quatre pans en ardoise avec deux œils-de-bœuf remarquables et un chien assis. Marquise en ferronnerie et verre.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	31	M 20	5 rue d'Estienne d'Orves		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade peinte avec stries horizontales. Toitures en zinc. Chaînage d'angle, corniche, chéneau marqués.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	32	M 26-27-28	17-19-21 rue d'Estienne d'Orves		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 17 : Façade en enduit. Chaînage d'angle façon pierre de taille. RDC avec hauteur remarquable et alcôve. Toiture en tuilage mécanique et chiens assis 19 :		Se reporter à la règle générale	17 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							Façade en enduit. Fenêtres à carreaux remarquables façon haussmannienne. Toiture à deux pans et tuiles mécaniques. 21 : Gabarit remarquable avec R+1 sous mansarde en zinc. Chéneau sculpté. Façade en enduit avec stries rappelant la pierre de taille.			 19 : 21 :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	33	M 16-15	28-30 avenue Jean Jaurès		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 28 : Façade avec enduit. Encadrement des fenêtres et chaînage d'angle en pierre de taille. Corniche et « double » chéneaux ouvragés. Balcon avec barreaudage et corbeaux remarquables. Toiture en deux pans et lucarne avec débord et extériorisation des charpentes. Tuiles en ardoise. Marquise métallique et verre. Clôture avec muret en briquette et ferronnerie. 30 : Façade en briquettes recouvertes d'enduit. Corniche et chéneaux ouvragés. Chaînages d'angle et encadrements des fenêtres en pierres de taille. Linteaux et corbeaux en		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	28 : 30 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							pierre sous chéneau. Entrée avec escalier extérieur remarquable et marquise avec ferronnerie et verre. Toit mansardé avec tuiles en ardoise et zinc. Clôture en meulière apparente surmontée de grille et colonnes en briquettes et pierres de taille autour de portail			
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	34	F 35-34-33-32	7-9-11-13 avenue Anatole France		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 7 : Façade en crépi et enduit, bandes ornementales horizontales et verticales en enduit. Chaînage d'angle façon pierre de taille. Marquise en ferronnerie et verre. Cheneau et mansarde en ardoise et zinc. 9 : Façade en crépi et enduit, bandes ornementales horizontales et verticales en enduit. Corniche. Chaînage d'angle façon pierre de taille. Marquise très bien conservée en ferronnerie et verre. Cheneau et mansarde en ardoise et zinc. Portail avec ferronnerie ornementale et colonnes. 11 : Façade en crépi avec corniche. Marquise avec ferronnerie et verre. Cheneau et mansarde en ardoise et zinc. (extension réalisée au-dessus du portail) 13 : Façade en enduit avec chaînage d'angle, deux corniches et un cheneau ouvragés. Linteaux en encadrement des fenêtres revêtus d'enduits. Mansarde en ardoise et zinc.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	7 : 9 : 11 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
										13 :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	35	M 136-137	18 avenue Anatole France 46 avenue de Gravelle / 22 avenue Anatole France		Site inscrit des franges du bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire 18 AF : Façade en enduit. Corniche et chéneau ouvragé. Encadrements de fenêtres avec linteau arqué ouvragé en RDC. Marquise à trois pans en ferronnerie et verre. Mansarde en ardoise et zinc. Clôture avec muret en enduit surmonté d'une grille en ferronnerie ouvragée. 46 Gravelle – 22 AF : « Maison isolée sur sa parcelle style *néo-Louis XIII*. Rez-de-chaussée surélevé, référence évidente à un petit pavillon de chasse ». Qualité architecturale remarquable de par la morphologie du bâti. Façade en briquette couleurs ocre et sable, disposition en bandes horizontales. Chaînage et encadrement des fenêtres et portes en enduit. Marquise en ferronnerie et verre. Mansarde en ardoise en zinc. Fenêtre avec vitraux au premier étage et véranda type		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	18 A.F. : 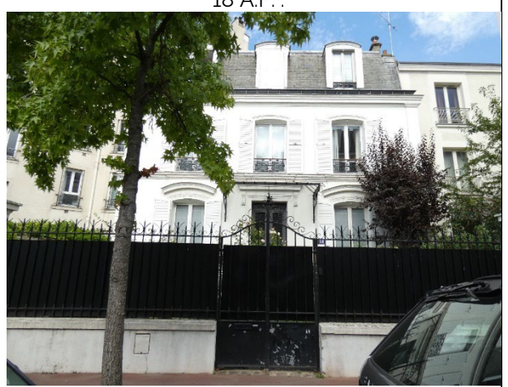

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							« jardin d'hiver ». Clôture en meulière apparente et briquettes.			
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	36	F 27	19 avenue Anatole France		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade asymétrique en briques longues et jointures apparentes en enduit blanc, crépi au niveau de l'entresol et encadrement en enduit. Toiture à deux pans en tuilage mécanique.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	37	F 14	33 avenue Anatole France		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en enduit avec traitement différencié entre le RDC et le R+1. Corniche et chéneau, encadrement des fenêtres. Toiture avec tuilage mécanique et chiens assis avec moulures. Position sur parcelle en retrait de la rue laissant place à une petite cour.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	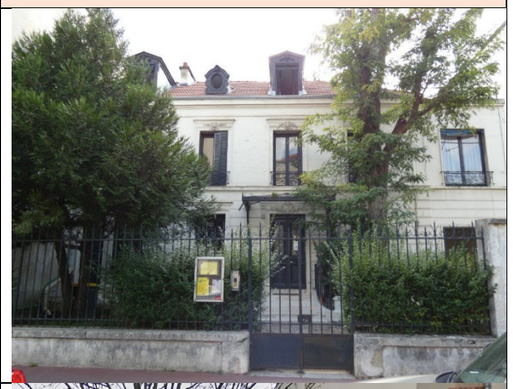
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	38	F 59	42 bis rue des Bordeaux		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en enduit. Terrasse couverte en R+1. Morphologie du bâti en « L ». Position sur la parcelle avec cour.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	39	F 144	87 rue de Paris		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade asymétrique en pierres de taille. Balcon « courbe » en R+2 et bow window continu entre le R+1 et R+2. Chéneau avec corbeaux. Porte d'entrée avec ferronnerie remarquable.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	40	F 7-6	100 bis-102 rue de Paris		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 100 bis : Façade en briquettes grises et briquettes ornementales ocres, entresols en enduit. Corniche et cheneau en angles de briquettes verticales. Linteau et corniche en enduit. Marquise en angles avec		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	100bis

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							ferronnerie et verre. Toiture en débord avec tuiles mécaniques. Disposition sur la parcelle avec front sur rue et allée intérieure. 102 : Façade en briquette avec corniche en enduit. Chéneau avec moulures et corbeaux. Petit balcon en R+1 couvrant l'entrée. Toiture remarquable avec tuiles en ardoise, lucarne et cheminées.			 102 :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	41	F 87-86	10 bis-12 rue Camille Mouquet		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 10bis : Façade en enduit avec chaînage d'angle et encadrement des fenêtres. Entrée avec marquise en ferronnerie et verre. Double escalier pour l'accès au RDC surélevé. Toiture à deux pans avec tuiles mécaniques, léger débord et extériorisation des charpentes. 12 : Parement de façade en crépi. Balcon en R+1. Toiture à deux pans avec tuiles mécaniques et cheminée. Clôture en pierres apparentes.		<u>Se reporter à la règle générale</u>	10 bis : 12 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
										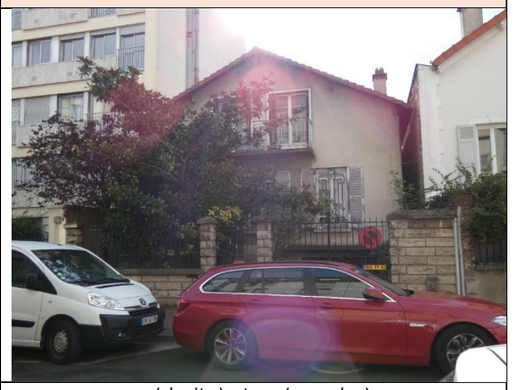
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	42	F 3-2-129	22-24-26 rue Camille Mouquet		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 22 : Façade en crépi. Chaînage d'angle, encadrement des fenêtres avec appuis et linteaux en enduit. Marquise avec ferronnerie et verre. Cheneau et toiture mitoyenne en 4 pans avec tuiles métalliques. Entresols avec meulière apparente. Position en parcelle donnant sur rue avec allée. 24 : Façade avec parement façon pierre de taille. Fenêtres avec encadrement latéral ouvragé. Cheneau et toiture mitoyenne à 4 pans avec tuiles métalliques. Position en parcelle donnant sur rue avec allée. 26 : Façade avec parement en crépi et corniche en enduit. Toiture à deux pans avec cheminées.		Se reporter à la règle générale	22 (droite) et 24 (gauche) : 26 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	43	E 20	27 rue de Verdun		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade asymétrique avec parement en crépi et stries horizontales. Baie vitrée en RDC avec garde-corps en pierre sculpté. Encadrement des ouvertures en enduit avec médaillon surplombant l'entrée. Toiture avec léger débord et lucarne.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	44	A 19	7 rue de Valmy		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en plaque avec parement rappelant le gravier ou la pierre concassée. Toiture en deux pans avec tuiles mécaniques. Position en fond de parcelle avec clôture et garage donnant sur rue.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	45	A 55	6 bis rue Félix Langlais		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en enduit ocre évoquant la briquette. Encadrement des fenêtres, corniches et cheneau en enduit blanc. Marquise en demi-cercle et véranda en ferronnerie et verre. Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques.		Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	46	A 24-25	94-96 rue du Petit Château		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 94 : Façade avec parement en enduit. Trumeau en pierre grise. Mansarde en zinc avec cheneau traversant les ouvertures. Position en fond de parcelle à préserver. 96 : Parement de façade en enduit. Marquise. Mansarde en ardoise et zinc. Position en fond de parcelle à préserver. Clôture avec parement en crépi et colonnes en briquette.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	47	A 70	4 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire Façade avec parement et encadrement ouvragé des fenêtres en enduit. Œil de bœuf en RDC. Véranda d'époque remarquable en ferronnerie, très bien conservée. Corniche et cheneau. Mansarde en ardoise et zinc. Position sur parcelle à préserver.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	48	A 91	8 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire Façade avec parement et chainage d'angle façon pierre de taille. Encadrement en enduit. Marquise en ferronnerie et verre sur tout le linéaire de la façade. Toiture à trois pans en tuiles mécaniques. Position sur parcelle avec cour et allée.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	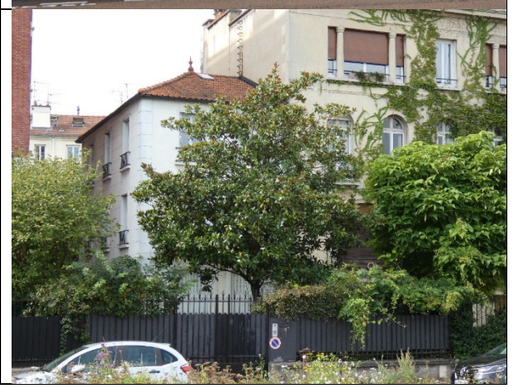

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	49	F 130	42 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire Façade avec parement en enduit et stries horizontales. Toiture en trois pans avec tuiles mécaniques et doubles lucarnes. Marquise « rectangulaire » en ferronnerie et verre. Position en fond de parcelle. Clôture avec muret en meulière apparente surmontée d'une grille.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	50	M 6	55 bis avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire Façade avec parement en enduit. Chaînage d'angles façon pierre de taille. Encadrement en enduit avec médaillon. Marquise rectangulaire en ferronnerie et verre couvrant deux ouvertures. Toiture à deux pans avec tuiles mécanique. Position en milieu de parcelle, laissant une cour sur rue, une allée latérale permettant de contourner le bâti.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	51	N 44	71 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire Façade avec trumeau en briquettes et chaînage, encadrement, corniche et cheneau en enduit avec moulure. Toiture en trois pans avec tuiles mécaniques et cheminée. Position en retrait sur la parcelle.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	52	N 48-49	74-75 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire 74 : Façade avec parement, corniche, cheneau et encadrements en enduit. Chainage d'angle façon pierre de taille. Marquise remarquable en ferronnerie « retournée » et verre. Toiture à quatre pans avec tuiles mécaniques et cheminées. Position en centre de parcelle. 75 : Façade en enduit avec moulures remarquables sur les encadrements, cheneau, corbeaux et trumeaux. Médaillon en surplomb des ouvertures. Toiture avec tuile mécanique en trois pans avec lucarne et aile latérale avec toiture plate. Position sur parcelle en retrait de la rue.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	53	B 215	10 quai de Bercy		Non	Bâtiment remarquable Façade en briquettes couleur sable et mosaïque de briquettes ocre. Chainage d'angles en enduit. Linteaux en briquettes verticales. Corniche en arrêtes de briquettes verticales. Balcons avec corbeaux ouvragés et garde-corps en ferronnerie remarquable. Mansarde en ardoise et zinc. Clôture avec muret en briquette et ferronnerie remarquable.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	54	O 15-14	7-9 rue du Parc		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire 7 et 9 : Façade avec parement en enduit. Corniche et encadrements. Mansarde en ardoise et zinc Position en milieu et fonds de parcelles. Clôture en briquette et ferronnerie (9). Clôture en enduit, ferronnerie et trumeau façon crépi (7).		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	55	O 82-207	10-12 rue du Parc		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade avec parement en enduit. Linteau avec moulure et médaillons. Chainage d'angles en enduit ouvragé. Corniches avec corbeau. Marquise en ferronnerie et verre. Toiture à quatre pans avec léger débord et extériorisation des poutres. Clôture avec muret façon pierre de taille et grille métallique.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	56	N 102	21 rue du Parc		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade avec parement en enduit. Encadrement des fenêtres façon pierre de taille et médaillon. Corniche, cheneau avec corbeau et moulures rappelant la fleur de lys. Marquise remarquable en ferronnerie et verre, porte en bois à double pans. Mansarde en ardoise et zinc, lambrequin sur les ouvertures de la mansarde. Clôture avec muret façon pierre de taille surmonté d'une grille. Position sur parcelle en retrait de la rue.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	57	O 16	5 bis rue du Parc		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade en enduit caractéristique de cette zone. Chainage d'angle, encadrement, linteaux et trumeau ouvragés. Marquise en ferronnerie et verre, entrée avec double-escalier. Toiture en zinc. Position latérale sur la parcelle, laissant une allée – jardin.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	58	O 88-87 N 87-86	29-31-31 bis-33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny		Périmètre MH	Gabarit à conserver Bâtiments haussmanniens. Façade avec parement mixte en pierre de taille et briquette en parement ou trumeau. Façades courbes façon bow-window continu du R+2 au R+5. Différents médaillons et linteaux ouvragés. Corniches et corbeaux avec moulures. Toiture plate (29) ou mansarde en ardoise et zinc. Porte en bois ou ferronnerie et encadrements avec moulures.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	59	O 92-91	9-11 rue Thiébault		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Ensemble mitoyen avec parement et ornements en enduit. Corniches ouvragées avec corbeaux. Encadrement des fenêtres avec médaillons et moulures. Chainages d'angles avec moulures. Toitures à quatre pans en léger débord avec extériorisation des poutres et tuiles mécaniques. Position centrale du bâti à cheval sur les deux parcelles.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	60	O 119	11 rue de Sully		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade caractéristique de cette zone avec parement mixte. Pierre de taille entresols, enduit en RDC et briquettes en étage. Linteaux avec moulures. Porte d'entrée arquée surmontée de deux ouvertures type « œil de bœuf » et ferronnerie remarquable. Cheneau avec corbeau, toiture en deux pans avec tuiles mécaniques et léger débord avec extériorisation de la charpente. Chien assis avec corbeaux et frontons en bois.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	61	O 181	46 - 48 rue de Paris		Périmètre MH	Bâtiment remarquable- Tribunal de Grandes Instances Entresol paré d'enduit et façade en briquettes. Chainage d'angle et encadrement de fenêtres en pierre de taille. Cheneau avec corbeau et moulure. Linteaux avec moulures ou médaillons avec inscriptions gravées. Toiture remarquable avec tuiles en ardoise, lucarnes avec frontons triangulaires en pierre et lucarne en œil de bœuf avec moulures.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	62	O 64	4 place Arthur Dussault		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade avec parement mixte caractéristique de la zone, RDC en enduit mouluré et étages en briquette avec encadrement des fenêtres avec médaillons et chainage d'angle en pierre de taille. Corniches et cheneau. Balcons avec corbeaux moulurés remarquables. Portes d'entrée en bois à double pans surmontées de moulures remarquables. Mansarde en ardoise et zinc.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	63	O 50	50 rue de Paris		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade en pierre de taille et enduit avec mixité de traitement caractéristique de la zone. Moulures en stries sur le RDC et R+1. Moulure d'encadrement des fenêtres avec traitement remarquable sur la façade d'angle. Balcons avec corbeaux moulurés. Mansarde en ardoise et zinc avec une fenêtre remarquable sur l'angle et lambrequins.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	64	P 143	61 rue de Paris		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Parement en enduit avec mixité de traitement caractéristique de la zone. Moulurage en strie en R+1 et moulurage ornemental en R+2 et R+3. Encadrement des fenêtres. Cheneau avec moulures. Toiture en double pans.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	65	O 52	1 bis-3 rue J-B Marty		Périmètre MH	Tissu pavillonnaire Façade avec mixité de parements caractéristiques de la zone. Meulière en entresol, pierre de taille apparente en RDC et briquette en R+1. Encadrement des fenêtres en pierre de taille. Cheneaux avec corbeau, Chien assis avec fronton triangulaire en pierre.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	66	O 55-56	9-11 rue J-B Marty		Périmètre MH	Tissu faubourien Construction basse. Façade avec pierre de taille en entresol et enduit en RDC et étage. Encadrement des ouvertures et fenêtres arquées avec bande moulurée sur le linéaire de la façade. Mansarde en ardoise et zinc.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	67	O 29-30	11-15 rue Gabrielle		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Bâtiment de 1903 avec griffe de l'architecte (G.GUYON), de « l'entrepreneur » et du sculpteur. Façade avec parement uni en pierre de taille et mixité de traitement dans le moulurage. Œil de bœuf en entresols. Ouvertures avec meneaux en RDC. Deux colonnes d'ouverture façon « bow-window » du R+1 au R+4 et balcon en R+5 avec colonnes. Garde-corps en pierre mouluré en R+1, garde-corps en ferronnerie sur les autres ouvertures. Corniche lignes et moulures. Toiture en débord avec extériorisation de la charpente. Porte en ferronnerie remarquable et moulures d'encadrement inspiration art nouveau, surmonté d'un médaillon avec visage sculpté.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	68	O 106	33 rue Gabrielle		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade en pierre de taille avec mixité de parement caractéristique de la zone. Enduit mouluré en stries en encadrement de porte d'entrée et R+1, pierre de taille apparente en étage. Balcons avec corbeaux moulurés remarquables. Allèges moulurées et trumeaux en relief surmontés de moulures avec médaillons. Balcon supérieur avec corbeaux simple. Garde-corps en ferronnerie remarquable. Porte d'entrée à double battants en bois, surmontée d'un médaillon avec sculpture d'un visage.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	69	O 132	36 rue Gabrielle		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade en meulière apparente, peu caractéristique de la commune, avec différences de traitement entre le RDC et les étages. Dernier étage avec parement en briquettes. Linteaux en briquette verticales et enduits. Balcon avec corbeau mouluré. Mansarde en ardoise et zinc, lucarnes avec débord de la couverture en fronton. Double lucarne centrale avec aisselier en bois.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	70	O 19	3 place Henri IV		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade avec mixité de parement, caractéristique de la zone. Meulière en entresols, pierre de taille en RDC et briquettes en étage. Encadrement des fenêtres et chainage d'angle en pierre de taille. Baies vitrées remarquables de part et d'autre de la façade principale, très bien conservées, revêtement rappelant le cuivre et vitraux. Mansardes surmontées de lucarnes en œil-de-bœuf avec encadrement en pierre de taille des fenêtres en extrémité de façade. Différents corbeaux moulurés. Clôture avec muret en briquette dont carreaux d'ornement, surmonté d'une grille en fer.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	71	O 5	4 rue de la Republiqu e		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade avec parement en enduit, mixité de traitement caractéristique de la zone. Moulurage en stries en RDC et R+1. Traitement uni en étage avec allèges moulurées et corniches. Soubassement avec parement en meulière. RDC surélevé avec porte en bois à double battants et escalier remarquable en pierre.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	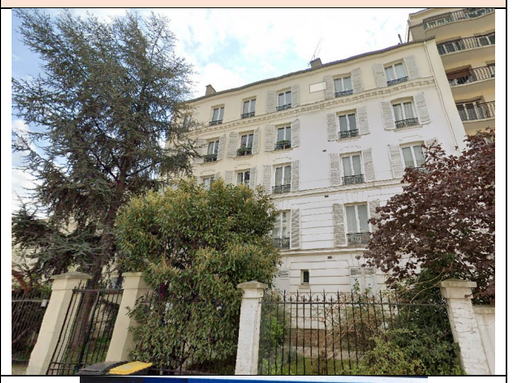
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	72	M 95	11 rue de la Republiqu e			Bâtiment remarquable Construction basse de deux étages en retrait par rapport à la rue. Façade en enduit		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	73	O 10	14 rue de la Republiqu e		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade parée d'enduit avec meulière apparente au niveau du soubassement. Chainage d'angles façon pierre de taille. Corniches, encadrement et linteaux. Mansarde en ardoise et zinc. Clôture avec muret en meulière apparente et grille en fer. Position en cœur de parcelle à préserver.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	74	O 12	18-20 rue de la Republiqu e		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade avec parement en enduit en RDC et briquette en étage. Balcons en R+2 et R+5 sur la façade principale avec corbeaux moulurés. Tour sur la façade d'angle en R+2 à R+3 avec différentes moulures ornementales.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	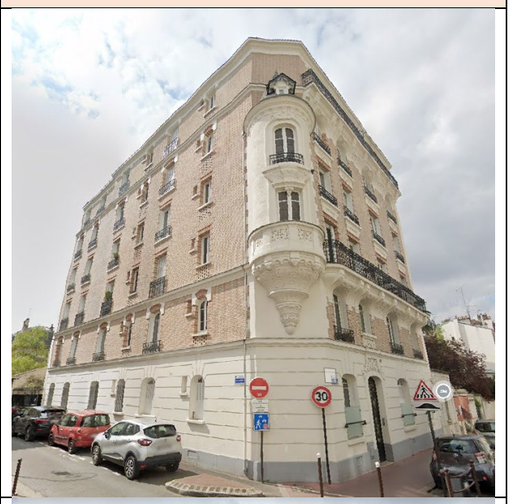
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	75	N 75	21 rue de la Republiqu e		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade avec parement en enduit stries. Entrée avec marquise en ferronnerie et verre. Aile se détachant du corps central du bâtiment, donnant sur rue. Mansard en ardoise et zinc. Clôture avec meulière apparente, surmontée d'une grille avec rappel des motifs sur les garde-corps des fenêtres. Position latérale en parcelle avec un retrait sur la rue.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	76	N 93	10-12 rue Labouret		Périmètre MH	Bâtiment remarquable Façade en pierre de taille. Moulures ornementales en corniches, allèges et linteaux. Excroissance sur la façade centrale du 12 avec traitement en strie du parement, surplombée d'un balcon. Cheneau mouluré. Toiture en débord avec extériorisation de la charpente et chiens assis.		Se reporter à la règle générale Aspect extérieur à conserver	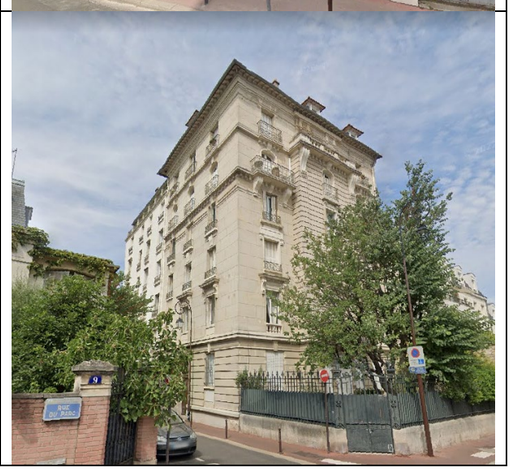

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	77	A 74-77	6-7 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Tissu pavillonnaire Façade en pierre de taille. Baies vitrées arquées en R+1 et baies vitrées avec colonne en R+3. Toiture avec garde-corps en pierre. Porte d'entrée surmontée de moulure d'ornement. Clôture avec muret en pierre de taille et grille métallique. Position sur la parcelle en retrait de la rue.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	78	E 76-59-60-61-62-63-64	32 au 39 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Alternance d'immeubles et de maisons d'une grande homogénéité 39 : Parement en enduit. Chainage d'angle et encadrement façon pierre de taille. Marquise en ferronnerie et verre. Bow-windows en RDC. Cheneau avec corbeaux. Mansarde en ardoise et zinc. 38 : Façade en pierre apparente et colombage sous pignon. RDC avec entrée et baie vitrée en arche et encadrement façon pierre de taille. Balcon avec garde-corps en bois. Toiture remarquable en deux pans avec débord et tuiles plates. 37 : Parement de façade en enduit. Encadrement façon pierre de taille. Marquise en ferronnerie et verre. Corniches moulurée. Toiture avec tuiles métalliques en quatre pans et lucarne. 36 : Façade avec parement mixte, meulière apparente en RDC et enduit en étage. Balcon à chaque étages en centre de façade. Fronton en triangle et arc-de-cercle. Mansarde en ardoise et zinc. 35 :		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	39 – 38 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							Façade avec mixité de parement. Enduit en RDC et briquettes peintes en étage. Encadrement des fenêtres et chainage d'angle façon pierre de taille. Trumeau mouluré en centre de façade. Cheneau avec corbeau et mansarde en ardoise et zinc avec fronton triangulaire. 34 : Façade avec parement en enduit mouluré. Alternance des traitements, stries et chainages d'angles façon pierre de taille en RDC. Moulures en trumeau et encadrement en R+1 donc moulure remarquable au centre de la façade. Mosaïque remarquable sous le cheneau. Mansarde en ardoise et zinc. 33 – 32 : Façade avec parement mixte. Enduit mouluré en RDC et briquettes peintes en étages. Encadrement des fenêtres et chainage d'angle en pierre de taille. Linteaux et allèges moulurées. Mansarde en ardoise et zinc.			37 – 36 – 35 : 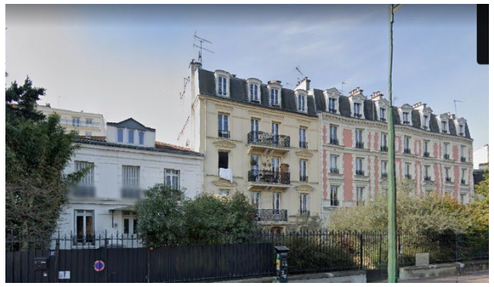 34 – 33 – 32 :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	79	M 9	54 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Maison à l'esthétique « à la flamande » Façade en briquettes roses avec bandes horizontales en enduit. Deux baies vitrées remarquables en RDC. Fenêtre en R+1 avec meneaux en pierre. Deux médaillons gravés en R+1. Cheneau avec ornements surmontés de corbeaux. Pignon à volutes remarquable. Lucarne avec toitures en pointe et aisselier en bois. Toiture en ardoise.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	80	M 5-4-3	56 au 58 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Maisons de style néo-Louis XIII 56 : Façade avec parement en enduit. Marquise en ferronnerie et verre. Linteaux en mosaïque. Toiture à trois pans en tuiles mécaniques. 57 : Façade avec parement en enduit. Mixité de traitement, stries en RDC et moulures en R+1 avec colonnes moulurées sur les extérieurs de la façade et trumeau. Marquise en ferronnerie et verre. Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques et faîtage ornemental en fer. 58 : Façade asymétrique, parement en briquette. Chainage d'angles et encadrements en pierre de taille. Toiture en zinc avec lucarne arquée. Cheneau droit avec corbeau et mosaïque.		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	56 : 58 (gauche) – 57 (droite) :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	81	N 9-8-7-6-5	61 au 65 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Maisons de styles « classique » et « néo Louis XIII » 65 : Façade avec parement en enduit. Encadrement de l'entrée en marbre. Balcon en R+1 sur tout le linéaire de la façade. Mansarde en ardoise et zinc 64 : Façade avec mixité de parement. Enduit avec stries en RDC, briquettes en R+1 avec encadrement et chainage d'angle. Toiture en trois pans avec		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	65 – 64 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							lucarnes et fronton triangulaire en pierre. 63 : Façade avec parement uni mais mixité de traitement. Stries en RDC, uni en étage avec encadrement en enduit. Toiture en deux pans avec tuiles mécaniques. 62 : Façade avec parement uni mais mixité de traitement. Stries en RDC, moulures en R+1 avec trumeau, encadrement avec corbeaux. Marquise en ferronnerie et verre. Cheneau mouluré, mansarde en ardoise et zinc. 61 : Façade avec parement uni mais mixité de traitement. Stries en RDC, uni en étage avec encadrement et médaillons. Marquise en ferronnerie et verre. Mansarde en ardoise et zinc avec colonnes autour des fenêtres et un œil-de-bœuf.			 63 – 62 - 61 :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	82	N 103-1	68-69 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Maisons de styles « classique » et « néo Louis XIII » 69 : Façade asymétrique en pierre de taille. Entrée remarquable avec colonnes moulurées et encadrement arqué en pierre de taille. Tour avec toiture en pointe et œil-de-bœuf. Mansarde en ardoise et zinc. 68 : Bâtiment remarquable, façade en briquette avec chainage d'angles et encadrement en pierre de taille. Le bâtiment se compose d'un corps principal avec pignon et œil-de-bœuf, d'une aile gauche avec toiture en		<u>Se reporter à la règle générale</u> Aspect extérieur à conserver	69 :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
							« pointe » et lucarne, toitures en ardoise. Une seconde aile, à droite, avec une toiture en zinc, fenêtres en façade avec meneaux et baie vitrée en dernier étage.			68 (floutée sur streetview) :
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	83	D174	24 bis avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pavillonnaire, franges du Bois de Vincennes Façade avec parement uni mais mixité de traitement. Stries en RDC, uni en étage. Mansarde en ardoise et zinc. Véranda (ajout récent).		Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	84	D171	24 ter avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pavillonnaire, franges du Bois de Vincennes Petite maison de plain-pied type « maison de gardien ». Parement en enduit avec stries. Mansarde en ardoise et zinc avec œil-de-bœuf et lucarne.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	85	D19	25 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pavillonnaire, franges du Bois de Vincennes Façade en pierre de taille avec chainage d'angles apparents. Balcon en R+1 sur tout le linéaire de la façade, coupé en deux d'une extension centrale dans la façade terminant par un pignon. Position du bâti en centre de parcelle.		Se reporter à la règle générale	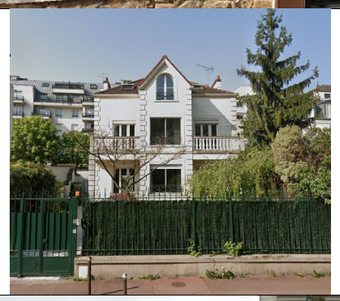
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	86	D24	27 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pavillonnaire, franges du Bois de Vincennes Façade atypique avec asymétries. Parement en enduit. Toiture en deux pans. Implantation sur la parcelle en retrait de la rue mais mitoyenneté avec les bâtis adjacents.		Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	87	D25	28 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pavillonnaire, franges du Bois de Vincennes Façade avec parement unique mais mixité de traitement. Stries en RDC, lisse en étage avec encadrements de fenêtres. Cheneau avec moulures. Toiture en trois pans avec tuiles mécaniques. Extrémité droite du bâti avec toiture plate, porte d'entrée à double battants en ferronnerie et verre, surmontée d'une mosaïque.		Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	88	D26	29 avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pavillonnaire, franges du Bois de Vincennes Façade avec parement en enduit. Chainage façon pierre de taille. Encadrement des fenêtres continu sur le RDC et R+1, surplombé de médaillons pour le R+1. Marquise en ferronnerie et verre. Mansarde en ardoise et zinc avec lucarnes encadrées d'enduit.		Se reporter à la règle générale	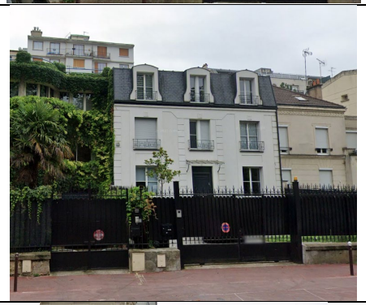
CHARENTON-LE-PONT	Patrimoine du logement des 19e et 20e siècles	89	D27	29 bis avenue de Gravelle		Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pavillonnaire, franges du Bois de Vincennes Façade en crépi végétalisé. Baies vitrées sur tout le linéaire de la façade en RDC et R+1. Morphologie asymétrique atypique du bâti, avec une partie arrondie en moitié gauche et une partie « plate » en moitié droite. Toit terrasse.		Se reporter à la règle générale	

2. Patrimoine naturel protégé au titre du Code l'Urbanisme

Règle générale :

- Se référer aux dispositions de l'article 16 (Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique) des règlements de zone (5-2 à 5-11).

2.1. Liste des éléments de patrimoine naturel remarquable repérés :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	1	O 20-163	18/20 rue Alfred Savouré	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	3 Tilleuls	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	2	O 171	5 rue Alfred Savouré	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cercis	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	3	O 171	5 rue Alfred Savouré	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Prunus	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	4	O 171	3 rue Alfred Savouré	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Prunus pissardi	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	5	O 171	3 rue Alfred Savouré	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cerisier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	6	O 170	1 rue Alfred Savouré	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Prunus	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	7	O 170	1 rue Alfred Savouré	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Frêne	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	8	G 102	18 rue de l'Archevêché	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	6 Paulownias	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	9	G 107	11 rue de l'Archevêché	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	3 Erables Sycomores	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	10	H 47	1 rue de l'Archevêché	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	3 Erables Sycomores	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	11	G 135	4 rue de l'Archevêché	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Robinier Boule	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	12	G 135	4 rue de l'Archevêché	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Prunus	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	13	G 135	4 rue de l'Archevêché	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Hêtre	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	14	H 47	1 rue de l'Archevêché	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Acer Negundo	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	15	N 42	4 rue du Bac	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Glycine	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	16	G 111	21 bis rue des Bordeaux	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Sapin Bleu	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	17	E 70	Camille Mouquet angle Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Catalpa	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	18	E 70	Camille Mouquet angle Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Hêtre	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	19	E 70	Camille Mouquet angle Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Marronnier	Se reporter à la règle générale	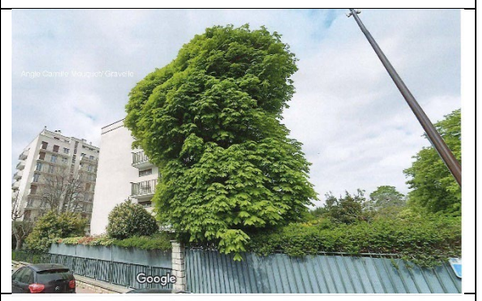
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	20	A 55	6 rue Félix Langlais	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Figuier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	21	D 159	18 avenue de Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Cèdre	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	22	D 159	18 avenue de Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Magnolia	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	23	O 175	3 rue Labouret	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdre	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	24	O 175	3 rue Labouret	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Bouleau	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	25	O 175	3 rue Labouret	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	2 Tilleuls	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	26	G 102	Liberté/ angle Archevêché	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	3 Paulownias	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	27	F 95	1 rue Nocard	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	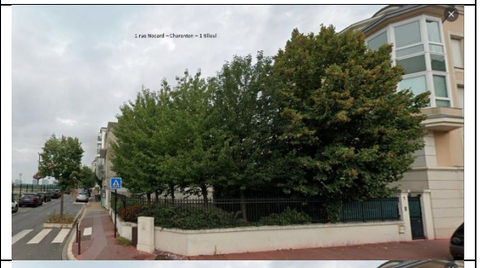
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	28	F 95	1 rue Nocard	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	5 Prunus	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	29	F 125	8 rue Nocard	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Hêtre	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	30	F 125	8 rue Nocard	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	If	Se reporter à la règle générale	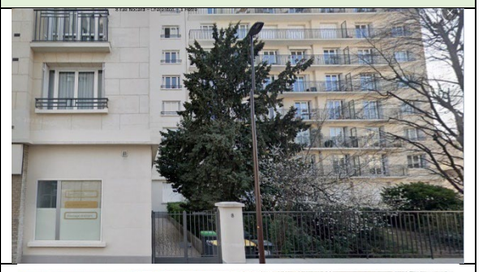
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	31	N 93	11 rue du Parc	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cercis	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	32	O 15	7 rue du Parc	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	33	O 15	7 rue du Parc	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	If	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	34	N 76	23 avenue de la République	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Chêne	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	35	G 156	7 rue du Séminaire de Conflans	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdre	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	36	G 156	7 rue du Séminaire de Conflans	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Erable Sycomore	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	37	G 156	7 rue du Séminaire de Conflans	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Pin de l'Himalaya	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	38	M 137	22 avenue Anatole France	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	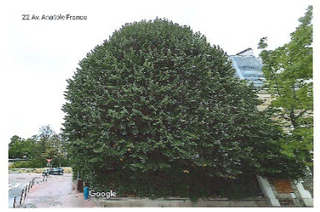
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	39	N 34	29 rue du général Leclerc	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdre	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	40	N 68	36 rue du général Leclerc	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Marronnier	Se reporter à la règle générale	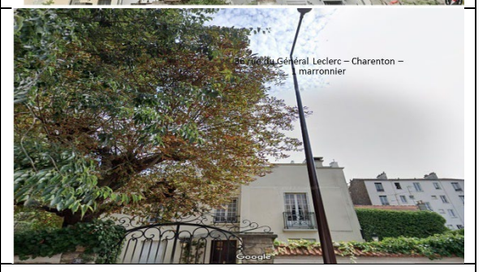
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	41	N 68	36 rue du général Leclerc	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	6 Peupliers	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	42	N 39	39 rue du général Leclerc	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	8 Marronniers	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	43	N 62	46 rue du général Leclerc	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Pommier ornemental	Se reporter à la règle générale	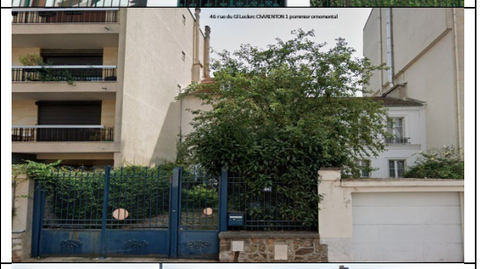
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	44	D 32	31 avenue de Gravelle	Alignement ou groupe d'arbres	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	2 Erables Planes	Se reporter à la règle générale	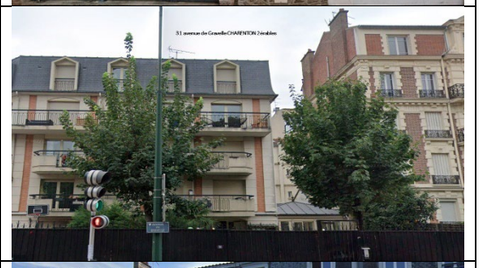
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	45	E 76	33 avenue de Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Merisier	Se reporter à la règle générale	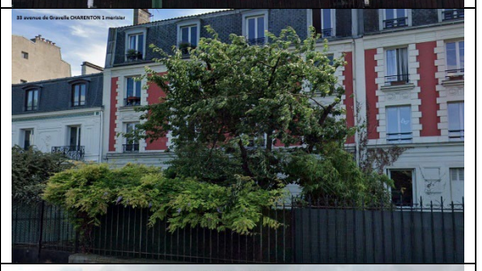
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	46	E 63	38 avenue de Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Thuya	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	47	N 43	70 avenue de Gravelle	Alignement ou groupe d'arbres	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	2 Ifs	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	48	N 43	70 avenue de Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Erable Plane	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	49	N 46	Gravelle angle Leclerc	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Merisier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	50	N 1	Gravelle angle Ormes	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Marronnier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	51	N 1	Gravelle angle Ormes	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Pyrus	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	52	N 1	Gravelle angle Ormes	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	If	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	53	N 1	Gravelle angle Ormes	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Prunus	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	54	N 1	Gravelle angle Ormes	Alignement ou groupe d'arbres	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	9 Ifs	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	55	N 1	Gravelle angle Ormes	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Thuya Gigantea	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	56	D 11	21 avenue de Gravelle	Alignement ou groupe d'arbres	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	4 Magnolias	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	57	D 165	22 avenue de Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Erable Sycomore	Se reporter à la règle générale	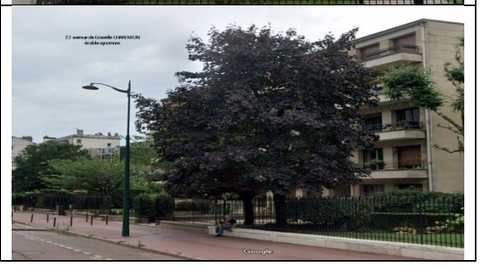

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	58	D 65	24 avenue de Gravelle	Arbre remarquable	Site inscrit des franges du Bois de Vincennes	Prunus Serrulata	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	59	N 31	8 rue Guérin	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cognassier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	60	N 72	6 rue Guérin	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	2 Tilleuls	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	61	N 72	6 rue Guérin	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Marronnier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	62	N 72	6 rue Guérin	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	2 Ifs	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	63	N 72	6 rue Guérin	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Erable Sycomore	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	64	N 73	4 rue Guérin	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	3 Tilleuls	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	65	N 73	4 rue Guérin	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Marronnier	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	66	N 73	4 rue Guérin	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Merisier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	67	O 19	3 Place Henri IV	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	2 Ifs	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	68	O 19	3 Place Henri IV	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cercis	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	69	G 160	5 rue Kennedy	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	70	O 14	7 rue Labouret	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cercis	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	71	K 198-162-102-224-229-226-227	Collège de la Cerisaie	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	2 Tilleuls	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	72	K 68	11 rue Paul Eluard	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Erable Sycomore	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	73	K 68	11 rue Paul Eluard	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Prunus	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	74	K 68	11 rue Paul Eluard	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	75	A 98	109 rue du Petit Château	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Frêne	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	76	A 98	109 rue du Petit Château	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Robinier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	77	A 98	109 rue du Petit Château	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Erable	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	78	A 98	109 rue du Petit Château	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Merisier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	79	A 98	109 rue du Petit Château	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Marronnier	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	80	A 60	110 rue du Petit Château	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	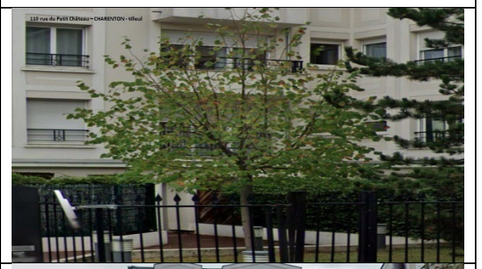
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	81	A 60	110 rue du Petit Château	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	3 Pins	Se reporter à la règle générale	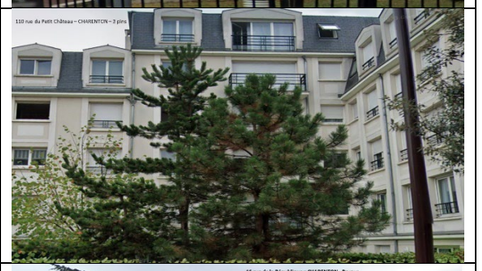
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	82	O 11	16 bis avenue de la République	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Prunus	Se reporter à la règle générale	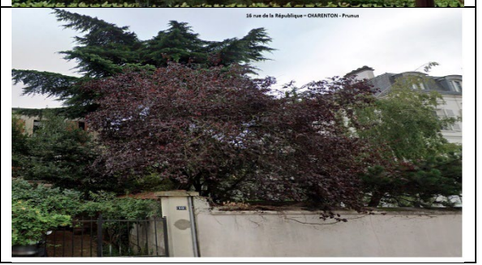

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	83	O 11	16 bis avenue de la République	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Pin		
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	84	O 11	16 bis avenue de la République	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdre	Se reporter à la règle générale	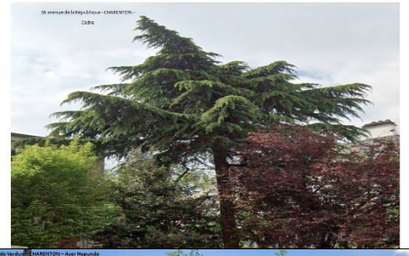
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	85	F 82	10 rue de Verdun	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Acer Segundo	Se reporter à la règle générale	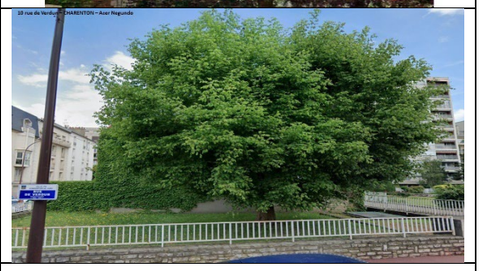
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	86	M 61	16 rue Victor Basch	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Acer Segundo	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	87	M 61	16 rue Victor Basch	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Charme	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	88	M 60	18 rue Victor Basch	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Néflier	Se reporter à la règle générale	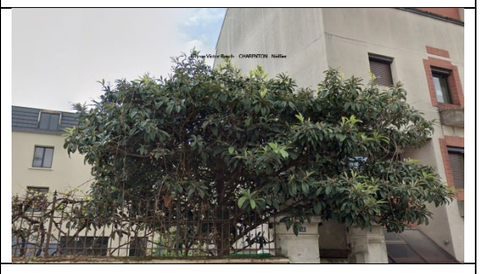
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	89	L 90	12 rue Victor Hugo	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Erable Sycomore	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	90	L 90	12 rue Victor Hugo	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	2 Ifs	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	91	L 183	16 rue Victor Hugo	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	92	L 183	18 rue Victor Hugo	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Erable Sycomore	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	93	D 138	10 rue Winston Churtchill	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Ligustrum	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Alignements et groupes d'arbres à protéger	94	N 57	52 rue du Général Leclerc	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	4 Tilleuls	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	95	M 143	6 avenue Stinville	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Tilleul	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	96	O 34	1 place Henri IV	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Hêtre	Se reporter à la règle générale	
CHARENTON-LE-PONT	Arbre remarquable isolé à protéger	97	O 34	1 place Henri IV	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Pommier ornemental	Se reporter à la règle générale	